

EXPLICATIONS GENERALES

sur Les classes de mise à niveau arts appliqués « MANAA »

ou année de mise à niveau « AMAN »

L'accès à quelques formations post-bac (B.T.S. - D.M.A.) nécessite, pour les non titulaires d'un bac dans ces spécialités, de passer par une classe de mise à niveau. Hôtellerie-restauration, arts appliqués...

Les classes de mise à niveau en arts appliqués

Formation en 1 an.

► Pour qui ?

* Les classes de mise à niveau en arts appliqués (M.A.N.A.A.) s'adressent aux bacheliers non titulaires du bac S.T.I. spécialité arts appliqués (ou d'un B.M.A. ou d'un B.T. du domaine) qui souhaitent essentiellement se diriger vers un **B.T.S. arts appliqués** ou un **diplôme des métiers d'art (D.M.A.)**.

► Comment intégrer ?

* Sélection sur **dossier** : bulletins scolaires, lettre de motivation, travaux personnels permettant d'évaluer le potentiel créatif et artistique des élèves...

► Où suivre la formation ?

* Les classes de mise à niveau sont implantées dans une trentaine **d'établissements publics et privés homologués**. Voir liste

* **Attention !** Certains établissements privés proposent des classes de mise à niveau qui ne donnent accès qu'aux B.T.S. préparés en leur sein et non aux B.T.S. des lycées et écoles publiques. Certaines écoles proposent par ailleurs des années préparatoires aux concours des écoles d'art : à ne pas confondre avec les M.A.N.A.A.

► Contenu des études

* Une trentaine d'heures de cours par semaine sont prévues sur l'année.

Le programme comporte :

- Des **enseignements généraux** : sciences humaines et techniques d'expression ; langue vivante ; sciences appliquées ; mathématiques appliquées.

- Un **enseignement artistique fondamental** : expression plastique ; arts techniques et civilisations.

- Un **enseignement d'art appliqué** : composition d'art appliqué et technologie ; modes conventionnels de représentation ; travaux et études pratiques.

► Poursuite d'études

* • Les élèves suivent les procédures d'admission en B.T.S. arts appliqués ou D.M.A. (Accès sélectif).

EXPLICATIONS GENERALES sur le "Diplôme des Métiers d'Arts" DMA

Le D.M.A. se prépare en deux ans et permet une insertion professionnelle dans l'artisanat d'art, les agences de création, les ateliers de restauration... Il permet aussi une poursuite d'études.

Pour qui ?

Le D.M.A. s'adresse aux bacheliers souhaitant se diriger vers les métiers d'art et de l'artisanat d'art pour devenir réalisateur-concepteur, assistant de créateur...

Le D.M.A. concerne plus particulièrement des techniques traditionnelles, sans exclure, selon les spécialités les technologies modernes.

Où préparer la formation et comment intégrer ?

Le D.M.A. se prépare dans les écoles supérieures d'arts appliqués (E.S.A.A.) et quelques lycées habilités.

Très peu d'établissements le proposent. Certains D.M.A. se préparent même dans un seul établissement.

On accède au D.M.A. sur dossier avec un bac S.T.I. spécialité arts appliqués, un brevet des métiers d'arts (B.M.A.) dans la même spécialité, un brevet de technicien (B.T.) des arts appliqués (B.T.)...

Les titulaires d'un autre bac doivent passer par une classe de mise à niveau.

Contenu des études :

Les contenus d'enseignements professionnels dépendent de la spécialité du D.M.A. : art du bijou et du joyau, arts de l'habitat, arts graphiques, arts textiles et céramiques, cinéma d'animation, cirque, costumier réalisateur, décor architectural, horlogerie, lutherie, marionnette, **régie du spectacle**.

Le D.M.A. comporte une part d'enseignements généraux : français, économie et gestion, ... et forme aussi à la création et à la gestion d'entreprise.

La formation intègre l'élaboration d'un projet et comporte des heures en atelier de création. 4 à 8 semaines de formation sont prévues en entreprise. (stages)

Poursuite d'études :

L'obtention du D.M.A. peut conduire à une poursuite en diplôme supérieur d'arts appliqués (D.S.A.A.). Les 7 spécialités de ce diplôme couvrent les domaines de la mode, du graphisme, de l'illustration médicale, de la création industrielle et de l'architecture.

Extrait du site :

<http://www.lycee-pasteur.com/sitenational/artsappli.htm>

Voir aussi :

http://post-bac.onisep.fr/admpostbac/form_dma.php